

Relever le défi de l'économie circulaire dans les villes

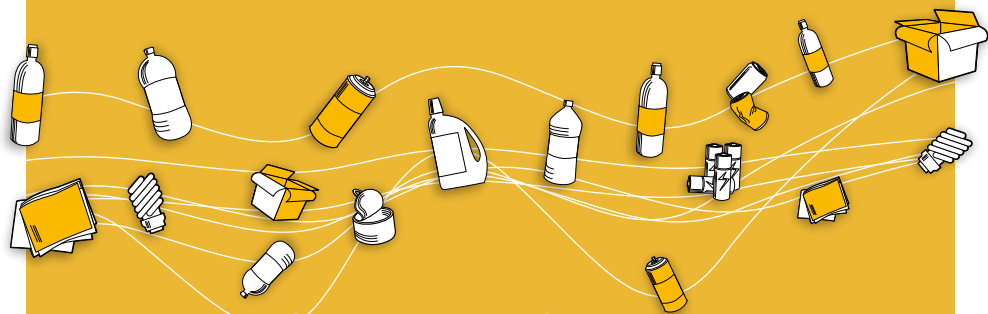


CITEO

Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio

VILLES
FRANCE
VILLES & AGGLOMERATIONS

Relever le défi de l'économie circulaire dans les villes



Sommaire

- **Édito de Caroline Cayeux**, maire de Beauvais, présidente de la CA du Beauvaisis, présidente de Villes de France **6**
- **Édito de Jean Hornain**, directeur général de Citeo **7**
- Portrait de la gestion des déchets en ville moyenne **8**
- Zoom sur la tarification incitative **8**
- **Quatre interviews d'élus impliqués pour améliorer la collecte sélective :**
 - **Caroline Cayeux**, maire de Beauvais, présidente de la CA du Beauvaisis, présidente de Villes de France **10**
 - **Marc Gricourt**, maire de Blois, secrétaire-adjoint de Villes de France **12**
 - **Pascal Bugis**, maire de Castres, président de Castres-Mazamet **14**
 - **Gilbert Meyer**, maire de Colmar, président de Colmar Agglomération, vice-président de Villes de France **16**





Villes de France est une association nationale pluraliste d'élus locaux qui compte aujourd'hui près de **200 adhérents** et qui regroupe les maires des villes moyennes dont la population est comprise entre **15 000** et **100 000** habitants ainsi que les présidents des intercommunalités qui intègrent une ville moyenne. Cet ensemble constitue le cadre de vie de près de la moitié de la population française (30 millions d'habitants). Villes de France identifie et étudie les spécificités des villes moyennes, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les bourgs ruraux. Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes au nom d'un aménagement durable et équilibré du territoire.

Depuis 2014, Caroline Cayeux, maire de Beauvais, présidente de la CA du Beauvaisis, est présidente de Villes de France et Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, président de la CA du Bassin de Bourg-en-Bresse, en est le président délégué.



Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio

Issue du rapprochement entre Eco-Emballages et Ecofolio, **Citeo** a été créée pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers. Ses 250 collaborateurs s'engagent quotidiennement pour apporter plus de solutions aux entreprises, les accompagner dans leur responsabilité environnementale, rendre le dispositif de collecte et de tri plus performant au meilleur coût, et mobiliser les citoyens pour un geste de tri plus simple et plus efficace. Objectifs de sa feuille de route à horizon 2022 : 100% des matériaux recyclables dans le bac de tri, recyclage de 75% des emballages ménagers et 65% des papiers.

Afin d'atteindre ces objectifs partagés, Citeo investit dans les territoires et soutient les initiatives des collectivités et opérateurs de tri qui agissent en faveur de l'augmentation de la performance du recyclage dans des conditions respectueuses de l'environnement et à des coûts maîtrisés.

Des villes engagées pour l'économie circulaire !



Les villes et intercommunalités de France sont des acteurs incontournables de la transition écologique, et s'inscrivent pleinement dans la dynamique de l'économie circulaire.

Villes de France et Citeo collaborent afin d'améliorer les performances de recyclage en France et en amont, les performances de collecte sélective et de tri. Ainsi Citeo via son plan de relance de la collecte et du tri lancé en 2015 et via son dispositif de « sites vitrines » a soutenu financièrement et accompagné des territoires. Villes de France met à la disposition de ses adhérents ses publications et outils de partage de bonnes pratiques, et représente au niveau national leurs intérêts sur ces sujets d'avenir.

Ce cahier constitue un tour d'horizon de la collecte sélective dans les villes moyennes. Un portrait type de la gestion des déchets en ville moyenne revient sur les performances des territoires au carrefour entre espaces ruraux et métropoles ainsi que sur les modes de gestion et les dispositifs de collecte choisis. Un zoom sur la tarification incitative permet de mieux en comprendre les enjeux.

Enfin, la publication s'intéresse aux politiques de gestion des déchets dans quatre collectivités : Beauvais, Blois, Castres et Colmar. L'enjeu est de relever pour chacune les principaux obstacles auxquels elles se sont heurtées ainsi que les dispositifs de Citeo dont elles ont bénéficié, l'implication des citoyens qu'elles ont portée et enfin, la place de ces politiques dans l'attractivité des cœurs de ville.

Je tiens à remercier chaleureusement les élus et leurs collaborateurs ainsi que notre partenaire Citeo pour leur participation à l'élaboration de ce cahier.

Caroline Cayeux

Maire de Beauvais,
Présidente de l'agglomération du Beauvaisis,
Présidente de Villes de France

Créer de nouvelles ressources au cœur de la ville



La transition d'une politique de gestion des déchets vers une stratégie de la mobilisation des ressources est le facteur clé de la réussite de l'économie circulaire au sein des territoires. Au cœur de cette évolution économique et écologique : la ville, acteur essentiel et qui pour nous est un enjeu prioritaire. C'est d'ailleurs tout le sens du nom de Citeo : la « cité ».

Pour améliorer la performance de la collecte et du tri, maîtriser les coûts et donner vie à de nouvelles matières après recyclage, les villes responsables et leurs citoyens se mobilisent en changeant les habitudes et les comportements, en remettant en cause certains schémas. Le tri ne doit plus être une contrainte mais une opportunité, voire un style de vie ; d'ailleurs, ne parlons plus de tri de nos déchets mais de création de nouvelles matières !

La ville est aussi un laboratoire d'idées et de progrès. Des dispositifs sont testés sur tout le territoire pour amener des innovations technologiques et économiques dans les foyers ou au pied des habitations. Par exemple, les bacs connectés ou encore des plateformes et applications digitales permettent de rendre plus simple et accessibles la collecte et le tri pour les habitants. Du mobilier urbain design remplace progressivement nos vieilles poubelles. De plus en plus de villes développent la « tarification incitative » (payez pour ce que vous jetez) et les quantités de déchets triés augmentent significativement à des coûts bien maîtrisés pour la collectivité.

Je suis très heureux de ce partenariat entre Citeo, Villes de France et ses 30 millions d'habitants, qui permet d'accélérer ces changements, mobiliser élus et citoyens, et faire de l'économie circulaire une réalité concrète.

Jean Hornain
Directeur général de Citeo

Des Villes Moyennes au-



© Bruno LAMY - 2018

Le service public de collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés relève de la compétence des intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à l'adoption de la loi NOTRe tandis que la planification relève des régions qui doivent élaborer des plans régionaux de prévention et de gestion des déchets.

Dans son Atlas de la gestion des services publics locaux de 2015, réalisé en partenariat avec l'Institut de la gestion déléguée et l'Association des Maires de Grandes Villes (devenue France Urbaine), Villes de France révélait que pour la collecte des déchets, 66% des collectivités de

moins de 100 000 habitants optaient pour la gestion directe, 11% pour la gestion combinée et 23% pour la gestion déléguée. En termes de valorisation des déchets, 50% de ces collectivités choisissent la gestion déléguée, 32% la gestion directe.

Les villes de taille moyenne (15 000-100 000 habitants) se caractérisent par des performances de tri globalement meilleures que la moyenne nationale. Cela s'explique notamment par l'absence des zones urbaines denses qui ont en moyenne de moindres performances. Pour le mode de collecte, le porte à porte est préféré à 87% pour les emballages et l'apport volontaire à 83% pour le verre.

PERFORMANCES DE TRI	VERRE	AUTRES EMBALLAGES	TOTAL
Moyenne Villes et intercommunalités 15 000 - 100 000 habitants	37,7	18,9	56,6
Moyenne Nationale	31,2	16,6	47,8

(Données pour Adelphe et Eco-Emballages en 2016 en kg/habitant/an)

-dessus de la moyenne !

Population en tarification incitative au 1^{er} janvier 2016 par départements

Focus sur la tarification incitative, levier pour relever le défi du tri dans les villes

*Une facturation moderne et adaptée plus
proche des territoires et des citoyens*

La prise de conscience, par chaque citoyen, de l'importance de sa production de déchets et de la consommation de ressources qu'elle représente est fondamentale. La réduction significative des ordures résiduelles est observée dès la mise en place de la tarification incitative, parfois même dès l'annonce du projet. Les collectivités locales qui ont mis en place un système de tarification constatent des résultats plus probants : les ordures ménagères baissent jusqu'à 50% et les déchets triés augmentent de 30% ou plus. En mettant en place la tarification incitative, le SIRTOM de Brive a vu le volume des ordures ménagères par habitant et par an passer de 304 kilos à 193 kilos. Une enquête menée par l'ADEME en 2016 montre une adhésion de la population dans 7 cas sur 10. Ce mode de tarification est jugé incitatif pour mieux trier ses déchets et en limiter la quantité.

Afin de réussir son passage vers la tarification incitative, plusieurs ingrédients sont nécessaires: une volonté politique forte, une solide gestion interne du projet, de la



Sources : SINDO® 2016, ADEME/ Réalisés sur SINDO® en 2017

communication, de la pédagogie, de la concertation avec les habitants, des prestations de qualité, une bonne connaissance des coûts pour déterminer la grille tarifaire adaptée, et enfin un contrôle pour éviter les dérives.

La loi relative à la transition énergétique de 2015 fixe un objectif de 20 millions de Français couverts par la tarification incitative d'ici 2025. Le simple respect de cette trajectoire assurerait une progression de près de 3% du taux de recyclage. Moins de cinq millions de Français sont aujourd'hui couverts par ces mécanismes de tarification. Les mesures retenues dans le cadre de la Feuille de route pour l'économie circulaire devraient permettre d'inciter plus fortement les collectivités locales à migrer vers ces modes de tarification mobilisateurs.

Beauvais

« Un maillage efficace pour la collecte du verre »



Caroline Cayeux, maire de Beauvais, présidente de la CA du Beauvaisis, présidente de Villes de France

■ Quelles ont été les principales difficultés rencontrées dans votre territoire dans la mise en œuvre de la politique de gestion des déchets ?

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, compétente en matière de gestion des déchets s'affaire au quotidien à proposer à ces administrés un service de qualité. Nous avons su au fil des années, faire évoluer ce service afin d'être toujours plus compétitif tout en maîtrisant les dépenses.

En 2011, une étude sur l'optimisation du dispositif de collecte des déchets a permis d'harmoniser et de rationaliser l'ensemble du dispositif de collecte, générant d'importantes économies de fonctionnement. En 2012, l'application du nouveau règlement de collecte a permis un travail important de sensibilisation des professionnels, à une meilleure gestion de leurs déchets, conduisant à une valorisation systématique de leurs cartons, et le respect des limites de volume collectés. Le projet de renouvellement urbain du quartier de Saint-Jean a permis grâce à la mise en place de bornes enterrées de développer la collecte sélective dans des bâtiments qui en étaient dépourvus.

Nous poursuivons encore aujourd'hui ces efforts d'équipements sur d'autres quartiers. Malgré ce bilan

positif et l'implication de notre collectivité en matière de gestion des déchets, sanctionné par le Label qualité tri en 2009 et la Marianne d'Or en 2014, force est de constater que les efforts consentis par la population en matière de tri s'essouffent.

Depuis 2007, les performances de collecte sélective ne progressent que de façon sporadique et dans le même temps la qualité des déchets triés se dégradent.

■ Quelle est la place de la politique de gestion des déchets dans votre politique d'attractivité du cœur de ville ?

Des fréquences de collecte adaptées aux contraintes des commerçants et à un type d'habitant ne permettant pas le stockage de bacs, le développement de la mise en place de bornes enterrées pour les collectes des ordures ménagères et des emballages recyclables dans l'hyper centre-ville, la mise en place d'un maillage efficace pour la collecte du verre en apport volontaire témoignent de l'implication de nos élus en matière de gestion des déchets. Une brigade verte constituée d'agents déployés au quotidien dans le centre-ville de Beauvais permet de lutter aux quotidiens contre les incivilités en rappelant les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets.



■ Comment impliquez-vous les citoyens et les autres acteurs du territoire dans votre politique de gestion des déchets ?

Le service cadre de vie-déchets est présent à chaque événement, animation ou fête de quartier afin de promouvoir ses actions et impliquer le plus grand nombre. Site internet, journal de l'agglomération et presse local sont également très utilisés.

Agglomération du Beauvaisis, collectivité bénéficiaire du Plan d'Amélioration de la Collecte lancé par Citeo en 2015

L'intercommunalité a été soutenue par Citeo à hauteur de 115 000€ pour deux projets ambitieux sur la collecte du verre. Le premier chantier initié dès 2016 concernait une densification du parc de bornes à verre et le renouvellement des bornes vieillissantes sur le territoire de l'agglomération hors Ville de Beauvais. Le second chantier s'est concentré sur la Ville de Beauvais pour que la collecte du verre passe du porte-à-porte à l'apport volontaire avec 87 bornes de collecte du verre installées en septembre 2017. En 2016, une étude a mis en évidence que seuls 15% des foyers beauvaisiens utilisaient régulièrement la collecte en porte à porte. Le succès de cette opération a été rendu possible grâce à la bonne coordination entre la mise en place des bornes et la sensibilisation des habitants. 6 mois après la fin de cette modernisation, les performances de recyclage du verre de l'agglomération ont augmenté de 10% selon les premiers bilans et la baisse des coûts pour la collectivité est estimée à 170 000 €/an.

Une opération gagnante !

« Blois Les citoyens sont au cœur, nous leur donnons les moyens d'agir »



Marc Gricourt, maire de Blois,
secrétaire-adjoint de Villes de France

■ **Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans votre territoire dans la mise en œuvre de la politique de gestion des déchets ?**

Aujourd'hui la collecte des déchets ménagers est gérée par la communauté d'agglomération de Blois, la mise en œuvre de cette collecte a dû se réorganiser en profondeur afin de répondre au mieux aux besoins réels tout en maîtrisant l'évolution de son coût. Ainsi, grâce à l'incitation au geste du tri et la densification de ce réseau, les 200 tonnes par an de moins d'ordures ménagères collectées en porte-à-porte nous ont amenés à redimensionner la fréquence des collectes sur les 6 quartiers de la ville. Cette redéfinition a notamment pris en compte la rationalisation des kilomètres parcourus (moins de carburant, moins d'usure des véhicules) et la mise en place de davantage de collectes en monoripieur tout en développant une plus grande polyvalence entre chauffeurs et ripeurs.

■ **Quelle est la place de la politique de gestion des déchets dans votre politique d'activité du cœur de ville ?**

La « proximité tri », la fréquence de collecte adaptée aux enjeux touristiques et l'implication des usagers

constituent le triptyque de l'action en cœur de ville. En effet, dans le cadre de l'opération « proximité tri » subventionnée par Citeo, nous avons densifié le réseau de points tri permettant un meilleur maillage et de ce fait le passage de l'envie d'agir à l'action pour les habitants dont les habitudes changent (utilisation permanente et non pas ponctuelle des points tri, dépôt du textile dans les bornes adaptées...). Ces évolutions de comportements permettent aussi la réduction des dépôts sauvages et pour ceux qui existent encore, chacun peut joindre le service d'intervention rapide afin que celui-ci puisse procéder à l'enlèvement et/ou au nettoyage de la zone concernée. Enfin la cadence de la collecte en porte-à-porte reste soutenue à hauteur de 6 fois par semaine du fait de l'enjeu touristique et commercial de l'hyper centre.

■ **Comment impliquez-vous les citoyens et les autres acteurs du territoire dans votre politique de gestion des déchets ?**

Les citoyens sont au cœur, nous leur donnons les moyens d'agir par un réseau diversifié et adapté aux besoins. Au-delà, le numéro vert d'appel au service d'intervention rapide permet aussi à chacun de se constituer comme une « vigie citoyenne » et de



Agglopolys, collectivité bénéficiaire du dispositif « Site vitrine » de Citeo

Ce projet de site vitrine sur la commune de Blois a permis d'accélérer le programme de densification du réseau de Points Tri engagé par la collectivité depuis 2013 sur Blois (2 nouveaux Points Tri par an prévus à Blois entre 2013 et 2023). Grâce à l'intervention de Citeo, ce sont 21 Points Tri qui ont été installés en une année et entièrement pris en charge financièrement. Ce projet intervient en accompagnement de la réorganisation du service public de collecte des déchets qui s'est traduit notamment par une baisse des fréquences de la collecte des Ordures Ménagères en porte-à-porte et des reports de déchets recyclables vers les Points d'apport volontaire. Il a permis de créer une dynamique autour du tri : campagne de communication et mobilisation des différents acteurs externes mais aussi internes à la collectivité. Ces actions ont abouti à une évolution favorable des tonnages de recyclables collectés.

Notre nouvelle vie commence ici !



+ de Points Tri,
+ proches de vous pour
+ de recyclage !

Agissons
**plus main
Jetons moins !**



agglopolys.fr



s'impliquer dans sa ville, dans son quartier. Enfin, parce que les évolutions de comportements passent par l'éducation, les nombreuses actions de sensibilisation par les agents de propreté urbaine et les ambassadeurs de tri au sein des écoles sont essentielles et participent à concerner durablement les adultes de demain.

Castres

« Un réseau pertinent de plus de 35 conteneurs enterrés a été implanté »



Pascal Bugis, maire de Castres, président de Castres-Mazamet

■ Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans votre territoire dans la mise en œuvre de la politique de gestion des déchets ?

L'une des difficultés principales concernait la collecte du verre, et c'est pour cela que nous avons travaillé avec Citeo sur un Plan d'amélioration de la collecte. La ville de Castres était confrontée à un faible taux de collecte du verre puisque seulement 24 kg/an/habitant étaient recyclés alors que la moyenne nationale est de l'ordre de 30 kg/an/habitant. Ce taux était d'autant plus regrettable que les moyens mis en œuvre pour assurer la collecte par apport volontaire étaient conséquents et qu'il n'y avait pas de défaut majeur dans l'organisation. Le verre restait le seul matériau problématique pour le service public de collecte des déchets.

■ Quelle est la place de la politique de gestion des déchets dans votre politique d'activité du cœur de ville ?

La politique de gestion des déchets s'insère dans un schéma global, qui vise une amélioration permanente de la propreté et du cadre de vie, pour le cœur de ville comme pour le reste des quartiers de la ville. L'ensemble des services de la commune sont mobilisés pour

garantir aux citoyens un espace public de qualité où ils pourront retrouver les équipements nécessaires à la bonne gestion de proximité de leurs déchets. Dans cette optique, le verre a fait l'objet d'une approche spécifique dans le cœur de ville. Tout d'abord, un réseau pertinent de plus de 35 conteneurs enterrés a été implanté. Une fois que les équipements techniques ont été mis en service, une communication individuelle a été réalisée auprès des citoyens et des commerçants. Ceux-ci ont répondu très favorablement à cette action d'amélioration de la collecte du verre et y ont participé activement. Les chiffres sont depuis en hausse régulière.

■ Comment impliquez-vous les citoyens et les autres acteurs du territoire dans votre politique de gestion des déchets ?

La ville a développé une grande proximité avec les citoyens tout en cherchant à être très réactive à leurs demandes. Cela permet d'assurer une bonne implication de ces derniers. Les citoyens peuvent solliciter la commune par les moyens de communications modernes (courriel, message Facebook...) et obtenir une réponse à leur demande dans la journée. Cette réactivité est un juste retour de l'implication naturelle des citoyens pour la bonne gestion de leurs déchets.

À M'EN DONNÉ FAUT TRIER !



40 NOUVEAUX
RECU'VERRE
DANS L'AGGLO



**CASTRES-MAZAMET
RELEVONS LE DÉFI !**



Agglomération de Castres- Mazamet, collectivité bénéficiaire du Plan d'Amélioration de la Collecte lancé par Citeo en 2015

L'intercommunalité a mis en place une série d'actions pour développer l'efficacité du tri et du recyclage du verre et la sensibilisation des habitants. Le premier bilan fait état d'une augmentation de +4,3 % des emballages en verre triés par les habitants. La collectivité a multiplié les points de tri du verre pour un geste de tri plus automatique et plus simple pour ses habitants. Des bornes mobiles sont aussi mises à dispositions lors des manifestations du territoire. Citeo a

accompagné la collectivité au quotidien dans la mise en œuvre de ces actions et a soutenu financièrement le déploiement d'un plan de communication : campagne d'affichage « A m'en donné faut trier ! », refonte de la signalétique sur les conteneurs, distribution de flyers... Des ambassadeurs du tri ont été mobilisés pendant 80 jours pour aller à la rencontre des habitants. Un film a également été réalisé et diffusé pendant les matchs de rugby du Castres Olympique. La collectivité s'est fixé un nouvel objectif à horizon 2018 : atteindre 27 kg d'emballages en verre triés par habitant, soit + 14% par rapport à 2015. différents acteurs externes mais aussi internes à la collectivité. Ces actions ont abouti à une évolution favorable des tonnages de recyclables collectés.

Colmar

« Zoom sur la place de la collecte sélective dans l'attractivité du cœur de ville



Gilbert Meyer, maire de Colmar, président de Colmar Agglomération, vice-président de Villes de France

La qualité et la modernité des services rendus à la population constituent des facteurs déterminants pour l'attractivité des territoires. En matière de gestion des déchets, le territoire colmarien s'est hissé dans le peloton de tête des villes comparables en anticipant largement sur les exigences réglementaires. Par ailleurs la volonté était aussi de garantir un taux bas de TEOM, en contribuant à ne pas aggraver la dette publique. Grâce à une politique de communication active sur le terrain, des efforts importants faits pour les équipements, la préservation du système d'apport volontaire pour le tri des déchets et l'introduction de la collecte des bio-déchets dès 2008, Colmar Agglomération est souvent citée en exemple par sa réussite en matière de gestion des déchets.

L'enfouissement généralisé des conteneurs d'apport volontaire préservant l'esthétique urbaine, la collecte en porte à porte des bio-déchets chez l'habitant y compris chez les plus de 200 restaurateurs du centre-ville, la reconstruction à neuf de deux déchetteries, la présence sur le territoire d'une déchetterie pour les professionnels et d'une importante entreprise

de recyclage, autant de services qui permettent à tous de trouver des solutions optimisées pour le recyclage et le traitement de leurs déchets.

Cette politique très active aura notamment permis :

- de diminuer de 26% (8 650 tonnes) le tonnage des ordures ménagères incinérées permettant de redimensionner à la baisse le centre de valorisation thermique
- de collecter près de 4 000 tonnes de bio-déchets valorisés en méthanisation
- de faire progresser de 41% les tonnes d'emballages, de papier carton et de verre
- d'augmenter de 15% les apports en déchetterie.

Ces importants résultats grâce à l'effort collectif et individuel de la population ont été possibles par une communication de proximité très développée. Cette communication repose sur :

- une équipe de développement motivée au sein de la collectivité
- une communication de proximité faite en régie



(réunions publiques, journées de distribution des équipements porte à porte)

- des expérimentations préalables pour valider les méthodes
- une clef de tri favorisant l'apport volontaire et excluant des déchets verts
- une explication faisant valoir que la participation de l'utilisateur se retrouve dans la modération du taux de la TEOM
- un équipement fourni à l'utilisateur (seau ajouré et sacs)
- un suivi de terrain par contrôle du tri chez l'utilisateur.

Cette implication directe auprès de l'utilisateur a été la clef de la réussite du système global, offrant ainsi à l'habitant une qualité de suivi et de service l'entraînant dans une démarche positive et active, avec à la clé une modération fiscale de la TEOM.

D'autres actions complètent le dispositif :

- programme local de prévention pour la réduction des déchets à la source
- l'opération distribution de poules pour réduire ses bio déchets
- l'action Ecol'O'tri à destination des scolaires

Revisiter le geste global de tri avec l'introduction de la collecte des bio déchets aura permis de créer une véritable dynamique auprès de la population qui pratique ce geste « environnemental » par excellence. Par cette proximité avec la population, la politique de gestion des déchets s'est retrouvée au cœur d'un des aspects environnementaux de la politique d'attractivité du territoire, faisant de Colmar et de son agglomération une référence. Aussi la démonstration que l'on « sait trier et valoriser » ses déchets pour le plus grand bien de l'environnement.

RÉALISATION
CÉLINE JUTEAU, CONSEILLÈRE - VILLES DE FRANCE
PERRINE COLOMER, CHEF DE PROJET AFFAIRES PUBLIQUES - CITEO

CRÉDIT PHOTO :
CRÉATION / RÉALISATION : JUSTE UNE IMAGE



Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio

50 boulevard Haussmann
75009 Paris France
Tél. : 01 81 69 06 00

courriel : contact@citeo.com

 [@citeofrance](https://twitter.com/citeofrance)

www.citeo.com



94 rue de Sèvres
75007 Paris - France
Tél. : +33 1 45 44 99 61

courriel : contact@villesdefrance.fr

 [@villes2fr](https://twitter.com/villes2fr)

www.villesdefrance.fr